

**Délibération N° 9
Du Bureau Syndical du 16 septembre 2024**

Lundi 16 septembre 2024, à 10h00, le Bureau Syndical, s'est réuni à Annonay, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	X			LEYNAUD J. (VP)	X		
BONNET-FERRAND V. (VP)	X			PEYRACHE A.		X	
BOUSCHON M. (VP)	X			REVEL F.		X	
BRESSO D.	X			ROUYEYROL B.		X	
BULINGE JP. (VP)	X			SABATIER R. (VP)	X		
CHAZE M. (VP)		x		SCHERER A. (VP)	X		
COULMONT H.		X		VALLA M. (VP)	x		
HERNANDEZ C.		x					

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE LA CHAUFFERIE BOIS ET DU RESEAU DE CHALEUR DE LA COMMUNE D'ALBOUSSIÈRE

Le Président rappelle que la commune d'ALBOUSSIÈRE a confié au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche (SDE07) une mission de mandat d'ouvrage pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur qui alimentera en chaleur des bâtiments communaux et des logements communaux.

Le Président indique que conformément à la convention de mandat, le SDE07 a lancé une consultation visant à choisir les entreprises qui réaliseront ce chantier.

L'Avis d'Appel Public à la concurrence concernant ce marché a été publié sur la plateforme de dématérialisation <https://www.achatpublic.com> en date du 13 juin 2024 et sur un journal d'annonces légale (Dauphiné Libéré) en date du 24 juin 2024.

Les offres étaient à rendre pour le 05 août 2024 à 12h.

Le Président informe le bureau syndical que 6 offres ont été transmises avant la date limite de réception via la plateforme de dématérialisation.

La séance d'ouverture des plis a eu lieu au siège du SDE07 en date du 12 août 2024 à 14h.

Lot n°1 « VRD – TERRASSEMENTS – AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS »

Entreprise SARL COMTE TRAVAUX PUBLICS, montant de l'offre 56 882.40 euros HT ;

Lot n°2 « GROS ŒUVRE – SERRURERIE - ETANCHEITE »

Aucune offre.

Lot n°3 « PROCESS BOIS – GENIE THERMIQUE »

Entreprise DALKIA, montant de l'offre 173 863.81 euros HT ;

Entreprise CRUSSOL PLOMB'ELEC ENERGIE, montant de l'offre 173 664 euros HT ;

Entreprise SALLEE, montant de l'offre 223 699.85 euros HT ;

Entreprise TECNITUBE, montant de l'offre 254 166.99 euros HT ;

Entreprise MESBAH SAVEL, montant de l'offre 179 332 euros HT ;

Le Président informe le bureau syndical que notre maître d'œuvre ING'EUROP a présenté une analyse des offres, en mairie d'ALBOUSSIERE en date du 30 août 2024.

L'estimation initiale de ce marché en phase DCE était de 395 043.09 euros HT, dont 63 692.80 euros HT pour le lot 1, 103 199.79 euros HT pour le lot 2 et 228 150.50 euros HT pour le lot 3.

Le Président rappelle que les offres des candidats ont été notée sur 100 points en fonction de leur intérêt selon le critère « Prix des prestations » à 40 points, « Valeur technique » à 50 points et « Délai de réalisation » à 10 points.

Lot n°1 « VRD – TERRASSEMENTS – AMENAGEMENTS EXTERIEURS »

- ✓ 1^{er} COMTE TP, 40 points pour le critère Prix, 37 points pour le critère Qualité Technique et 0 points pour le critère Délai, soit un total de 77 points/100

Le Président propose de retenir pour ce lot le candidat COMTE TP pour un montant de 56 882.40 euros HT, soit 10.69 % en dessous de l'estimation DCE.

Lot n°2 « GROS ŒUVRE – SERRURERIE - ETANCHEITE »

Le Président indique que ce lot a été relancé de manière simplifiée, par courriel, en date du 14 août 2024 avec une date limite de réception au 06 septembre 2024.

L'offre suivante a été reçue :

Entreprise SNAV BATHAIL CONSTRUCTION, montant de l'offre 118 507.28 HT ;

- ✓ 1^{er} SNAV BATHAIL CONSTRUCTION, 40 points pour le critère Prix, 21 points pour le critère Qualité Technique et 2 points pour le critère Délai, soit un total de 63 points/100

Le Président propose de retenir le candidat SNAV BATHAIL CONSTRUCTION avec une offre d'un montant de 118 507.28 euros HT. Cette offre est en dessus de 14.83% par rapport à l'estimation DCE.

Lot n°3 « PROCESS BOIS – GENIE THERMIQUE »

- ✓ 1^{er} DALKIA, 39.90 points pour le critère Prix, 47 points pour le critère Qualité Technique et 6 points pour le critère Délai, soit un total de 92.90 points/100
- ✓ 2^{ème} MESBAH SAVEL, 38.68 points pour le critère Prix, 45 points pour le critère Qualité Technique et 8 points pour le critère Délai, soit un total de 91.68 points/100
- ✓ 3^{ème} CRUSSOL PLOMB'ELEC ENERGIE, 40 points pour le critère Prix, 34 points pour le critère Qualité Technique et 5 points pour le critère Délai, soit un total de 79 points/100
- ✓ 4^{ème} TECHNITUB, 27.29 points pour le critère Prix, 39 points pour le critère Qualité Technique et 8 points pour le critère Délai, soit un total de 74.29 points/100
- ✓ 5^{ème} SALLEE, 31.01 points pour le critère Prix, 36 points pour le critère Qualité Technique et 3 points pour le critère Délai, soit un total de 70.01 points/100

Une invitation à la négociation a été transmise aux 3 candidats (DALKIA, MESBAH SAVEL et CRUSSOL PLOMB'ELEC ENERGIE) se trouvant en haut du classement. Il a été demandé à ces 3 candidats de confirmer certains postes qui étaient au-dessus de l'estimation et également des compléments sur les aspects techniques et délais de leur offre.

L'entreprise DALKIA a transmis une offre négociée d'un montant de 168 647.49, au lieu de 173 863.81 euros HT, soit en baisse de 3%.

L'entreprise MESBAH SAVEL a transmis une offre négociée d'un montant de 177 862, au lieu de 179 332 euros HT, soit en baisse de 0.8%.

L'entreprise CRUSSOL PLOMB'ELEC ENERGIE a transmis une offre négociée d'un montant de 173 664, au lieu de 173 664 euros HT, soit identique à son offre initiale.

Le classement suite négociation est donc le suivant :

- ✓ 1^{er} DALKIA, 40 points pour le critère Prix, 49 points pour le critère Qualité Technique et 6 points pour le critère Délai, soit un total de 95 points/100
- ✓ 2^{ème} MESBAH SAVEL, 37.93 points pour le critère Prix, 47 points pour le critère Qualité Technique et 7 points pour le critère Délai, soit un total de 91.93 points/100
- ✓ 3^{ème} CRUSSOL PLOMB'ELEC ENERGIE, 38.84 points pour le critère Prix, 41 points pour le critère Qualité Technique et 7 points pour le critère Délai, soit un total de 86.84 points/100
- ✓ 4^{ème} TECHNITUB, 26.54 points pour le critère Prix, 39 points pour le critère Qualité Technique et 8 points pour le critère Délai, soit un total de 73.54 points/100
- ✓ 5^{ème} SALLEE, 30.16 points pour le critère Prix, 36 points pour le critère Qualité Technique et 3 points pour le critère Délai, soit un total de 69.16 points/100

Le Président propose de retenir le candidat DALKIA avec une offre négociée d'un montant de 168 647.49 euros HT. Cette offre est en dessous de 26% par rapport à l'estimation DCE.

Le cumul des 3 offres à retenir représente la somme de 344 037.17 euros HT, soit en dessous de 12.91% par rapport à l'estimation DCE qui était à 395 043.09 euros HT.

Le Bureau Syndical, sous réserve d'acceptation par la commune d'ALBOUSSIERE,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ✓ DECIDE de retenir pour le lot n°1 « VRD – TERRASSEMENTS – AMENAGEMENTS EXTERIEURS », l'entreprise COMTE TP pour un montant de 56 882.40 euros HT;
- ✓ DECIDE de retenir pour le lot n°2 « GROS ŒUVRE – SERRURERIE - ETANCHEITE », l'entreprise SNAV BATHAIL CONSTRUCTION pour un montant de 118 507.28 euros HT;
- ✓ DECIDE de retenir pour le lot n°3 « PROCESS BOIS – GENIE THERMIQUE », l'entreprise DALKIA pour un montant de 168 647.49 euros HT;
- ✓ AUTORISE le Président du SDE07 à signer le marché correspondant avec les candidats retenus.

Le Président,
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le